



Notice de demande de subvention

Dossier

Les dossiers doivent nécessairement être composés des éléments suivants :

- Le fascicule de demande de subvention dûment rempli
- Une lettre d'intentions présentant le projet, donnant le planning prévisionnel et le plan de financement
- Les statuts de l'association ainsi que la parution de sa création au Journal Officiel
- La liste des membres de son Conseil d'administration
- Le rapport d'activité et des comptes annuels clos de l'année précédente
- Un RIB

Envoi de dossier

Dates limites de réception des candidatures :

- Vendredi 4 mai 2012
- Vendredi 19 octobre 2012
- Vendredi 3 mai 2013
- Vendredi 18 octobre 2013

Merci d'envoyer le dossier de demande de subvention complété, ainsi que les pièces annexes :

- Par mail à l'adresse : fondation@servicesfuneraires.fr
- Par courrier à **Fondation Services Funéraires – Ville de Paris** – 2 à 12 rue de Bellevue – 75019 Paris

Procédure de sélection des projets

Les dossiers feront d'abord l'objet d'une présélection. Si votre projet est retenu, il donnera lieu à un dossier d'instruction.

Le comité exécutif se réunira en juin 2012, décembre 2012, juin 2013 et décembre 2013.

L'annonce des décisions sera communiquée exclusivement par voie postale.

CONTACT :

– fondation@servicesfuneraires.fr **ou**
– *Fondation Services Funéraires - Ville de Paris*
2 à 12 rue de Bellevue 75019 PARIS
01 53 38 16 46